



## Les points forts

### Pour l'entreprise

- un interlocuteur unique
- une adhésion simplifiée
- l'abondement modulable et modifiable chaque année
- des frais administratifs parmi les plus bas du marché

### Pour l'épargnant

- un accès en ligne à un compte individuel sécurisé sur internet, avec numéro d'identification et code confidentiel sur [www.macif.fr/epargnesalariale](http://www.macif.fr/epargnesalariale)

### Pour les TPE le groupe Macif propose aussi des solutions collectives :

- en complémentaire santé
- en prévoyance
- en retraite

Pour toute demande d'information, vous pouvez nous contacter :



Par téléphone :  
05 49 77 76 75



Par courriel :  
[collective@macif.fr](mailto:collective@macif.fr)



Via notre site :  
[www.macif.fr/epargnesalariale](http://www.macif.fr/epargnesalariale)



Renouvelé pour 2009

Cette récompense a été décernée au produit pour 2008 par un jury de professionnels indépendants et a été renouvelée pour 2009.

MACIF - Mutuelle Assurance des Commerçants et Industries de France et des cadres et salariés de l'industrie et du Commerce.  
Société d'assurance mutuelle à cotisations variables.  
Entreprise régie par le Code des assurances.  
Siège social : 2 - 4 rue Pied de Fond - 79037 Niort cedex 9

EPA/PERCO/23 - 06/08 - Réalisation Kabuki • Images Gettyimages/Macif et Kabuki.



## Macif Épargne Salariale

L'Épargne salariale optimisée, à la mesure de votre entreprise.



# Avec Macif Épargne Salariale, votre entreprise et vos salariés regardent l'avenir avec sérénité !

## L'Épargne salariale, pour quoi faire ?

**Macif Épargne Salariale est un dispositif complet qui répond à un triple objectif : constituer une épargne, préparer l'avenir et fidéliser ses salariés**

### Objectif Projets

Se constituer une épargne à moyen ou long terme, au minimum sur 5 ans, avec le **PEI**<sup>(1)</sup> Macif Épargne Salariale Projets.

### Objectif Retraite

Se constituer des revenus pour sa retraite sous forme de rente viagère ou de **capital défiscalisé** avec le **PERCOI**<sup>(2)</sup> Macif Épargne Salariale Retraite.

### Objectif Social

Motiver et fidéliser ses salariés en les associant à la bonne marche de l'entreprise.



## Macif Épargne Salariale : un dispositif gagnant/gagnant pour votre entreprise comme pour vos salariés

Comparatif indicatif et non contractuel

	Prime sur salaire	Épargne salariale (abondement*)
<b>Pour l'entreprise</b>		
<b>Somme versée par l'entreprise</b>	<b>1200 €</b>	<b>1200 €</b>
Cotisations patronales (45% en moyenne)	540 €	0 €
<b>Coût total pour l'entreprise</b>	<b>1740 €</b>	<b>1200 €</b>
<b>Soit une économie pour l'entreprise de 540 €</b>		

	Prime sur salaire	Épargne salariale (abondement*)
<b>Pour le salarié</b>		
<b>Somme versée par l'entreprise</b>	<b>1200 €</b>	<b>1200 €</b>
Cotisations salariales (20% en moyenne dont CSG/CRDS)	240 €	93 €**
<b>Complément net pour le salarié</b>	<b>960 €</b> <b>imposable</b>	<b>1107 €</b> <b>non imposable</b>
<b>Soit un gain, avant impôts de 147 € pour le salarié</b>		

\* Sous réserve que le salarié effectue un versement volontaire.

\*\* Uniquement CSG/CRDS.

## Les cas de déblocage anticipé

### Macif Épargne Salariale Projets

- Mariage, Pacs
- Arrivée au foyer du 3<sup>e</sup> enfant
- Divorce
- Cessation du contrat de travail
- Création d'entreprise

### Macif Épargne Salariale Projets et Retraite

- Acquisition résidence principale
- Invalidité
- Décès
- Surendettement

### Macif Épargne Salariale Retraite

- Expiration des droits à l'assurance chômage

## L'Épargne salariale, pour qui ?

Conçue pour les Très Petites Entreprises (TPE), avec au moins un salarié, **Macif Épargne Salariale** s'adresse à l'ensemble du personnel et offre des avantages pour tous les épargnants :

- le chef d'entreprise, quel que soit son statut, salarié ou non,
- les salariés,
- le conjoint collaborateur ou conjoint associé du chef d'entreprise.



## L'Épargne salariale, comment ça marche ?

En complément des versements volontaires des épargnants, l'entreprise peut participer jusqu'à 300 % des sommes versées\*.

L'abondement est déterminé pour l'année civile.

Chaque année, vous pouvez modifier librement les modalités d'abondement.

Vous maîtrisez votre budget prévisionnel consacré à l'épargne salariale.

\* Dans la limite par an et par personne de 8% du Plafond Annuel de Sécurité Sociale pour le **PEI**<sup>(1)</sup> Macif Épargne Salariale Projets, et 16% pour le **PERCOI**<sup>(2)</sup> Macif Épargne Salariale Retraite.

## L'Épargne salariale, une fiscalité optimisée

**Moins d'impôts et de cotisations sociales : tout le monde est concerné**

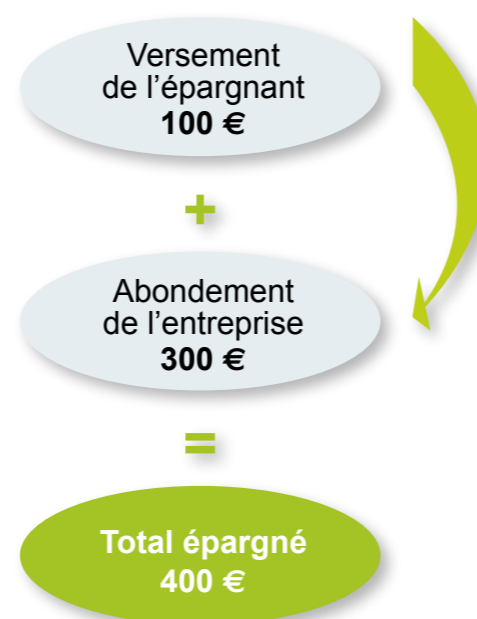
- l'entreprise : l'abondement est déductible du résultat de l'entreprise et exonéré de cotisations sociales patronales\*.
- l'épargnant : l'abondement est non imposable et exonéré de cotisations sociales\*. Au moment de la sortie, les revenus et les plus-values sont exonérés de l'impôt sur le revenu (hors CSG, CRDS et prélèvements sociaux).

\* Mais soumis à CSG, CRDS, selon la législation en vigueur.

<sup>(1)</sup> PEI : Plan d'Épargne Interentreprise

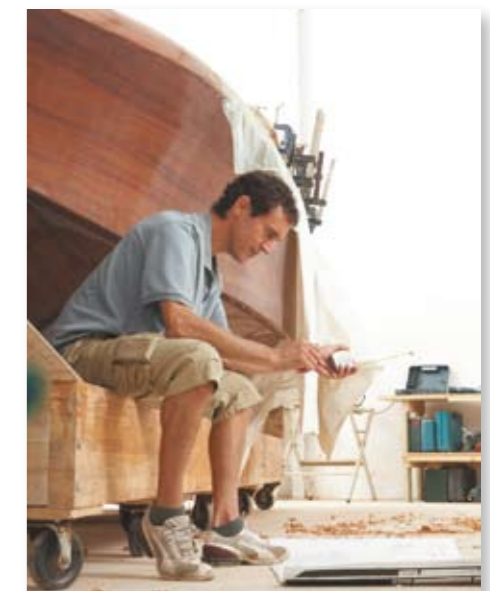
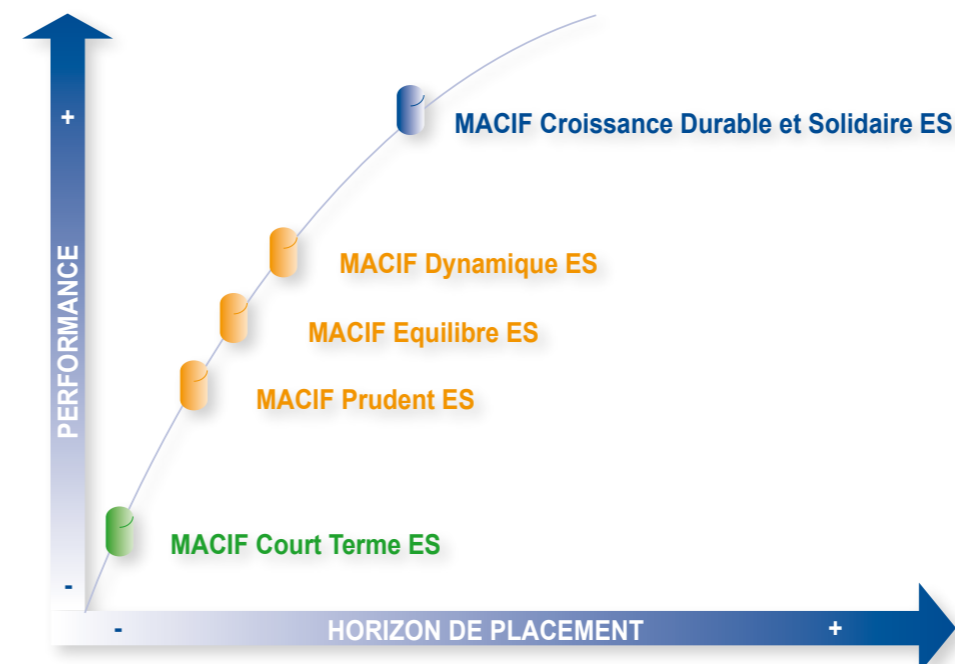
<sup>(2)</sup> PERCOI : Plan d'Épargne Collectif Interentreprise

**Jusqu'à 300% d'abondement**



## Comment votre épargne est-elle placée ?

Macif Épargne Salariale offre à chaque épargnant la possibilité d'investir les versements sur 5 supports de placement, du plus sécurisé au plus dynamique.



## Le + Macif : la gestion pilotée

PERCOI Macif Épargne Salariale Retraite : avec la "gestion pilotée", vous optez pour une répartition automatique du montant versé sur différents fonds, **en fonction de votre âge**, avec une **sécurisation progressive** de l'épargne à l'approche de la retraite.